

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2010

**Présents :** M. Jean-Paul DOUET, Mme Sylvie GON, M. Anthony NORMAND, Mme Rachel STEIN, M. Denis BOUCON, M. Daniel VONCK, Mme Isabelle CROMBEZ, Mme Odile FAUCHER, M. Jean-François PICOU, M. Raymond ANSART.

**Absent excusé :** Jacques MAQUET (pouvoir à M. Daniel VONCK)

**Présents dans la salle :** Mme Véronique LOCRE, M. Michel MOYON.

**Secrétaire de séance :** M. Denis BOUCON

*Signature du dernier compte-rendu par les membres présents.*

### **ORDRE DU JOUR :**

- **Présentation du projet d'extension de l'école d'Ermenonville par les représentants d'Ermenonville,**
  - **Délibérations :**
    - **Affaire SZAJNER,**
    - **Budget investissement,**
    - **Droit de préemption,**
  - **Cahiers de recommandations architecturales,**
  - **Travaux en cours,**
  - **Communications diverses.**
- 

### **Présentation du projet d'extension de l'école d'Ermenonville**

Une présentation vidéo-projetée est faite par M. Alain PETREMENT, Maire d'Ermenonville, puis par 2 architectes en charge du projet.

#### **3 phases de présentation :**

Architecture, plan de masse,

Développé des bâtiments,

Financements : le montant du projet est de 2 000 000€ avec un financement espéré du FRAPP, de la DGE et de la CAFO.

Après un débat, M. le Maire de indique les incohérences de ce projet avec les structures existantes et le SIVOS.

### **Délibérations**

#### **Affaire SZAJNER/DEBRAY contre commune**

Les enfants SZAJNER ont fait parvenir au tribunal un mémoire en réponse à celui de notre avocat.

Ils indiquent que la modification de la maison n'a engendré ni consommation d'eau supplémentaire, ni de création de point d'eau supplémentaire. M. le Maire a ressorti le bordereau déclaratif H1 de 1993 qui précise très clairement qu'il n'y avait pas à l'époque 2 cuisines. D'autre part, suite à notre demande, la SAUR nous a communiqué les états de consommation avant et après la création du second appartement. Cet état fait apparaître une augmentation de 40% de la consommation d'eau. Avec ces arguments, l'avocat va donc apporter une réponse au mémoire des SZAJNER.

#### **Budget investissement**

Afin de pouvoir payer les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget, le conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à engager jusqu'à 25% du montant du budget d'investissement de l'an dernier.

#### **Droit de préemption**

Il est décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) déposée pour la propriété de Madame Faucher sise 2, rue Moitié.

### **Cahiers de recommandations architecturales**

Une partie des cahiers nous a été remise, la suite sera mise à disposition pour la présentation officielle devant les maires du secteur le 5 février 2010 à 20h00 à la Salle des fêtes Jean Ruby route de Nanteuil à Mont-L'évêque. Mme Isabelle CROMBEZ s'interroge sur la palette de couleurs proposée. Des précisions seront demandées au P.N.R.

### **Travaux en cours**

- Appartement 3 rue Moitié : restent encore quelques travaux. Achèvement prévu fin janvier 2010. Une demande officielle par le fils de M. ANSART a été déposée pour louer cet appartement.

- Odeurs cantine scolaire : une modification du chemin d'écoulement des eaux usées a été faite en supprimant le bac dégraisseur. Après la réalisation de ces travaux, il n'y a plus d'émanation de mauvaises odeurs dans les locaux.
- Bibliothèque : suite au dégel, une canalisation d'eau a cassé et inondé le rez-de-chaussée et la cave de la bibliothèque. Il y avait 5cm d'eau dans la salle et 30cm dans la cave, entraînant des dégâts importants sur les planchers et les livres posés au sol. Un rendez-vous a été pris avec M. Blanchard le mardi 27 pour établir un devis. Une demande de recours « dégâts des eaux » sera faite à notre société d'assurance, la SMACL.
- Appartement de Melle Véronique PALPACUER : Melle PALPACUER a libéré son appartement le 9 janvier. Une remise en état s'avère nécessaire avant de le proposer à la location avec une priorité aux habitants de Montagny.
- Panneau « sans unique » : le panneau « sens unique » a été reçu et sera posé Ruelle de Chaalis à l'entrée du chemin du Jeu d'Arc.
- Eclairage Rue du Moutier : la Société STPEE interviendra courant février pour remplacer les lampadaires rue du Moutier.
- Inventaire Outillages : un inventaire précis est prévu pour recenser tous les outillages.

### Personnel

- Renouvellement Contrats d'accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) : les contrats de Melle Mélanie BONNAIRE et M. Nicolas MILLOCHAU ont été reconduits. Ces contrats ont été renommés Contrats uniques d'Insertion (C.U.I.) Une subvention de 2000€ par contrat aidé sera versée par le Conseil Général.
- Personnel d'entretien de la Mairie : MME Léonie FONTAINE souhaite arrêter le nettoyage des locaux de la Mairie. Une recherche pour son remplacement est en cours.

### Communications diverses

- **SAUR**  
Le dernier rapport d'analyse de l'eau effectuée a mis en évidence la diminution du taux de nitrate (48.50mg/l)  
Après notre intervention pour étaler le versement de la Taxe de pollution de l'Agence de l'eau, l'Union des Maires de l'Oise (U.M.O.) nous indique qu'elle a entrepris de nouvelles démarches auprès de l'Agence de l'eau
- **Parc Naturel Régional (P.N.R.) : gestion différenciée des espaces verts communaux.**  
Il s'agit, pour le Parc, d'aider les communes qui le souhaitent, à s'engager dans la gestion différenciée des espaces verts dans le but de préserver la ressource en eau, de favoriser la biodiversité et le lien social. Cette opération est financée à 100% par le Parc. Une première tranche concernera en 2010 18 communes : 3 communes entre 9000 et 17000 habitants et 15 communes entre 60 et 5000 habitants. Une réunion d'information aura lieu le 4 février à 18h30 à Orry La Ville afin d'expliquer aux élus et responsables des services techniques des communes les principes de la « gestion différenciée et de présenter le programme proposé par le Parc qui sera pour les petites et moyennes communes : un bilan des moyens et objectifs, une aide à la mise en place de la gestion différenciée, la formation du personnel technique et des élus, la diffusion de fiches techniques et l'animation de réunions publiques. Suite à cette réunion à laquelle se rendront Messieurs BOUCON et MILLOCHAUD, les communes intéressées pourront poser leur candidature.
- **Conseil Général**  
Le conseil général organise une réunion le 12 février à 9h30 à la maison Creilloise des associations 11, rue des Dirouval pour une information sur le fleurissement du village aux élus et employés chargés des espaces verts des communes.
- **Nomination**  
Information de M. Eric DEGRAVE, habitant à Borest, qui nous indique qu'il a été nommé par M. le Préfet de l'Oise au grade de Lieutenant de louveterie pour notre région (gestion de la faune sauvage. conseils, médiations, régulation organisation des battues).
- **Chats errants**  
Nous avons reçu une proposition de convention de fourrière animale de la SPA moyennant une participation de 0.67€ par habitant (471.05€ par an) avec mise à disposition de cages. A notre charge de mettre les animaux dans les cages. Le conseil donne son accord à l'unanimité.
- **Association « Parents 'ZEN' » au Plessis Belleville**  
Cette association sollicite un accueil des jeunes parents et futures mamans dans la salle du jardin de la mairie de Montagny le mercredi de 13h30 à 15h00. Une réunion aura lieu le 30 janvier au point info rencontre du Plessis Belleville pour préciser les activités de cette association et permettre aux personnes intéressées de s'inscrire.
- **Guide des PUB**

Utilisation et réglementation générale et juridique de toutes les formes de publicités. Guide disponible en mairie.

- **Formations de l'UMO**

Nous avons reçu le calendrier des formations des élus pour le 1<sup>er</sup> semestre 2010.

- **Oise Mobilité**

Oise mobilité de Nanteuil nous informe de la mise à disposition de places de parking pour les adeptes du covoiturage.

- **Réunion du conseil d'administration du centre rural et social de Nanteuil**

Ordre du jour : organisation des activités périscolaire d'Ermenonville avec ou sans le SIVOS. La CAFO indique qu'elle est gênée et en désaccord avec les réunions organisées.

- **Prolongement de la N2**

Aménagement prévu de la portion entre Le Plessis Belleville et Nanteuil Nationale 2 : pas avant 2012. Le projet présenté par le Préfet de Région sera sans échangeur. Une Intervention auprès des autorités et une demande de réflexions ont été déposées pour qu'il y ait un échangeur afin de permettre aux habitants de Nanteuil d'accéder au centre commercial du Plessis Belleville. Réponse apporté par le technicien : étant sur une voie express, il ne peut pas y avoir de sorties tous les 2 kms. Le préfet de région a missionné le sous préfet de Senlis pour organiser une réunion avec les acteurs locaux pour réfléchir à la question.

- **Rendez vous avec le Sous-préfet.**

M. le Maire nous indique qu'il à rencontré le Sous-préfet avec qui il a évoqué le versement des subventions pour le CLSPD qui n'ont toujours pas été versées par le SIVOM, et le financement du groupe scolaire dans le cadre de la DGE.

Fin de séance à 23h35.